

On était en 1880. Des sectaires, après avoir essayé de faire adopter une loi destinée à tuer l'esprit chrétien en France, n'ayant pas réussi, sautèrent à pieds joints par dessus les votes du parlement et firent signer des décrets qui chassaient de chez eux les meilleurs d'entre les citoyens, les religieux de l'Eglise catholique.

Lorsque Laroudie connut les décrets du 29 mars, il eut une angoisse indescriptible. Après un moment de stupéfaction, son indignation se traduisit par une série d'anathèmes contre les persécuteurs. Si ces hommes néfastes l'avaient entendu, ils eussent compris qu'en menaçant l'Eglise ils venaient de toucher à la corde la plus sensible des âmes françaises.

Ils le savaient bien ! Mais que leur importait ? En véritables sectaires, ils allèrent jusqu'au bout et brisèrent d'une main brutale et lâche, en juin et novembre 1880, cette corde que les décrets de mars avaient si douloureusement fait vibrer.

Les expulseurs et crocheteurs de haute volée n'eurent pas plus de chance que les ouvriers de bas étage qui les aidèrent dans leur ignoble tâche. Les premiers, tombés du pouvoir, sont détestés, déconsidérés, impuissants. Les seconds, dans beaucoup de villes, comme à Limoges, par exemple, sont morts victimes de tristes accidents. Le serrurier qui avait fracturé les portes des couvents, après le refus d'un de ses ouvriers de se livrer à pareille besogne, se laissa choir du haut d'un monument auquel il travaillait quelques années après et se tua sur le coup.

Les expulsions effectuées sous l'administration préfectorale de M. Massicault, par un commissaire central nommé Michel, et un simple commissaire nommé Montenot, ce dernier mort depuis dans des sentiments très chrétiens, occasionnèrent dans la ville des troubles assez sérieux. On avait payé — la preuve en a été faite — d'immondes drôles pour insulter les religieux et leur amis, et dans la soirée du cinq novembre, non contents de s'être attaqués aux pauvres expulsés, ils menacèrent de simples particuliers et ne parlaient rien moins que de mettre le feu à la maison de M. Maupetit qui avait reçu les religieux Franciscains.

Ils s'étaient réunis devant la porte, menaçants, l'insulte à la bouche, poussaient des cris de mort, lorsque l'énorme chien du propriétaire de l'immeuble, mis en liberté au moment où la situation devenait tout à fait critique, débarrassa la place en quelques secondes.